



**Projet de modification n°3  
du Plan Local d'Urbanisme (PLU)  
de MURVIEL-LES-MONTPELLIER et  
création d'un périmètre délimité des  
abords (PDA) concernant le site  
archéologique du Castellas, les remparts  
et l'église paroissiale Saint Jean Baptiste**

**Dossier d'enquête publique**

du 01/07/2019 au 31/07/2019

Commissaire Enquêteur

26 JIN 2019

Bernard COMMANDRÉ

PREMIÈRE JOURNÉE

Le 01/07/2019 de 8 heures 00 à 17 heures 30

Observations de M<sup>(1)</sup>

Commissaire Enquêteur

25 JUN 2019

Bernard COMMANDRÉ

01/07/2019 - R.A.S

02/07/2019 - Consultation du dossier sans observation par  
M<sup>r</sup> VIMONT Loïc 25 chemin du réservoir de 10H50 à 11H15

03/07/2019 - Permanence du Commissaire enquêteur à  
compter de 9Heures - C/ps à 12Heures R.A.S.

04/07/2019 - RAS - NEANT

05/07/2019 - RAS - NEANT.

06/07/2019 - Consultation du dossier par Mr DELAY Georges  
120 Chemin des IFS de 10H30 à 10H35 -

08/07/2019 - NEANT

09/07/2019 - NEANT

10/07/2019 - NEANT

11/07/2019 L'équilibre financier de la ZAC est ici  
largement modifié au profit exclusif de l'aménageur  
(élévation du prix de vente du foncier, diminution motrice  
du prix de stationnement basculé partiellement en zone  
rouge du PPRI où les parkings sont interdits)  
Cette modification n°3 du PCU doit donc s'accompagner  
d'une adaptation des participations de l'aménageur au  
profit de la commune.  
Par ailleurs il y a confusion entre densité et hauteur.  
Le cône de visibilité souhaité préservé depuis la route

<sup>(1)</sup> Pour prendre en considération vos remarques, consignez-les sur le présent registre ou adressez-vous directement au commissaire-enquêteur.



de S'engager d'Ormes peut être soumise par une volumétrie  
limitée plutôt que par une densité  
plus faible qui n'empêchera pas la création  
de masques visuels (cf. OAP page 6)

Commissaire Enquêteur

25 JUN 2019

Gille Chicard,

Bernard COMMANDRÉ

19 Juillet 2019

La propriété historique de L'Enclos Cambou au 5 rue du  
portail Neuf était intégrée au plan de ce périmètre historique

- En tant qu'unité de Production du Village au XIX<sup>e</sup> XVIII<sup>e</sup> siècle  
et début du XX<sup>e</sup> siècle,
- Marcelin Cambou ayant fait venir les Archéologues de Paris  
dont M<sup>r</sup> Nicolas d'Agrefeuille, sa propriété en tant  
qu'élément historique doit y demeurer avec tout ce qui  
elle contient:

Bergère, Enclos, Puit ou ancien Forge, Eucres, Lam de  
Pressoir et ds fondres.

En tant que sa descendante directe et propriétaire de  
lieux je demande à ce qu'elle reste incluse dans  
ce périmètre historique.

D<sup>re</sup> Marie-Odile Brun Heimig 06.08.28.58.75  
5 Rue du Portail du Portail Neuf. 34570 Narviel les Montpellier

19/07/2019 - Permanence du commissaire enquêteur à  
compter de 14 heures -

Madame Marie-Odile BRUN EPSE HEIMIG a remis ce jour au  
registre d'enquête publique 4 documents:

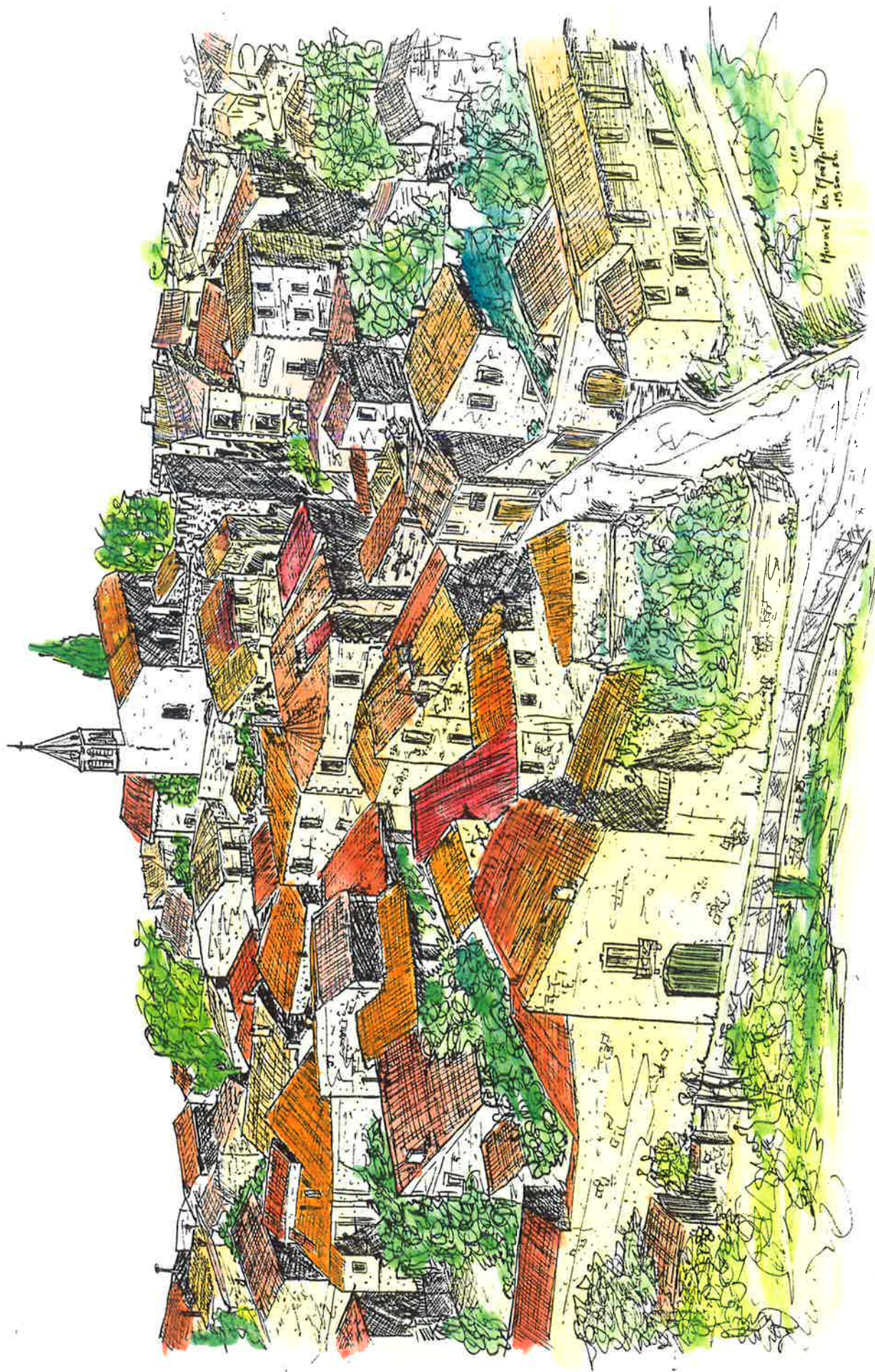
- Une aquarelle du village de Narviel-lès-Montpellier
- Une copie d'attestation de propriété à Narviel-lès-Montpellier
- Un extrait cadastral
- Une copie de la Direction Générale des Finances Publiques.

clôt à 17 heures

27/07/2019 - Permanence du commissaire enquêteur  
à compter de 9 heures -

clôt à 12 heures



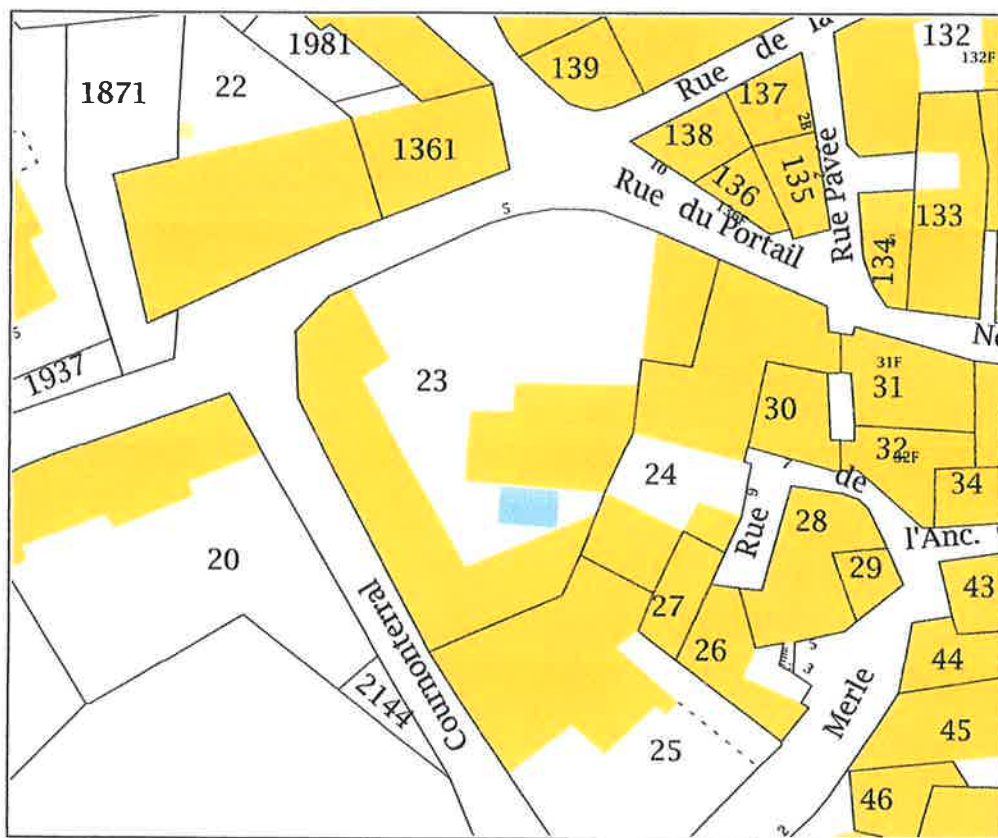


Murmel bei M...  
1950.06

...  
Hubert

11





*Hélène Martin-Vinas*

NOTAIRE  
Successesseur de son père  
Détenteur des minutes de l'Étude de Ceyras

14, Rue Lamartine  
34800 CLERMONT-L'HÉRAULT

Téléphone : 04 - 67 - 96 - 10 - 07  
Télécopie : 04 - 67 - 96 - 10 - 70

Affaire suivie par :

JE SOUSSIGNEE

Me Hélène MARTIN-VINAS, Notaire à CLERMONT L'HERAULT.

**CERTIFIE ET ATTESTE.**

Que Mademoiselle Marie-Odile Yvette Bernadette BRUN, Pharmacien, demeurant à Murviel-Les-Montpellier (Hérault), 5, Rue du Portail Neuf, est propriétaire de l'immeuble ci-après désigné :

Un immeuble sis à MURVIEL-LÉS-MONTPPELLIER (Hérault), 5, Rue du Portail Neuf, élevé sur caves aménagées d'un rez-de-chaussée, avec enclos attenant, à l'intérieur duquel se trouvent jardin, cour, remises, cave, chais désaffectés, écurie avec grange, cadastré à la section A, lieudit "LE VILLAGE", portant le N° :  
23, le sol avec terrain de onze ares vingt-sept centiares.

1) La nue -propriété aux termes d'un acte reçu par Me. Henri DE NUCE DE LAMOTHE, Notaire Associé à Pignan (Hérault), le vingt-six Février mil neuf cent quatre-vingt-dix, dont une expédition a été publiée à la Première Conservation des Hypothèques de Montpellier le vingt-six Mars mil neuf cent quatre-vingt-dix, volume 1990P, N° 4180.

2) L'usufruit suivant acte reçu par Me Hélène MARTIN-VINAS, Notaire à Clermont L'Hérault (Hérault), le vingt sept septembre mil neuf cent quatre vingt seize, en cours de publication à la Conservation des Hypothèques de Montpellier.

**EN FOI DE QUOI**, j'ai délivré la présente attestation pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à CLERMONT L'HERAULT.  
Le 02 OCTOBRE 1996.



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

RELEVÉ PAR

**EXEMPLAIRE  
À SIGNER  
ET À  
RENOYER**

VOS RÉFÉRENCES  
À RAPPELER DANS  
TOUTE CORRESPONDANCE

SERVICE EXPÉDITEUR  
CDIF MONTPELLIER  
CENTRE DES IMPOTS FONCIER  
DE MONTPELLIER  
CENTRE ADMINISTRATIF CHAPTAL  
BP 70001  
34953 MONTPELLIER CEDEX 2  
Tel:04 67 22 61 00  
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI 8H3  
0/12H ET 13H30/16H

- BRUN/MARIE-ODILE  
EPSE HEIMIG  
né(e) le 07 06 1

COMMUNE 179 MURVIEL-LES-MONTPELLIER  
NUMÉRO(S) MBJC5C

A. *Murviel*, le *19 Janvier*

SITUATION ANCIENNE		SITUATION NOUVE			
Section	Numéro du plan	Section	Numéro du plan	Numéro de voirie	NATURE ET NOM DE LA VOIE OU LIEU
A	23 PROPRIÉTAIRE	AA	158	5	RUE DU PORTAIL NEUF
A	434 PROPRIÉTAIRE	AK	260		REAUX
A	444 PROPRIÉTAIRE	AX	51		LES TIERES
A	445 PROPRIÉTAIRE	AX	52		LES TIERES




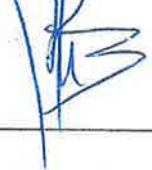
ELLAIRE

6210B

YVETTE BERNAD

51

CDIF MONTPELLIER  
 BP 70001  
 34953 MONTPELLIER CEDEX 2  
 2077002312 0000  
 BRUN/MARIE-ODILE YVETTE BERNAD MBJC5C  
 EPSE HEIMIG

2019 Signature du propriétaire 

5 RUE DU PORTAIL NEUF  
 34570 MURVIEL-LES-MONTPELLIER

Lettres indicatrices	Nature de culture (1)	Contenance		LIVRE FONCIER (2)	OBSERVATIONS DU PROPRIETAIRE Porter dans ce cadre, en regard de chaque parcelle, les observations eventuelles, dater et signer en haut
		ha	ca		
	S		11.36		
	T		48.16		
	VI		56.88		] Appellation les terres non confondues voir lettre en piece jointe
	L		61.61		
TOTAL			1.78.01		